

N° 13 juillet 2005

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles

Les quatre font *La Une*

SOMMAIRE

- 3 Assemblée communale d ' avril
- 7 Tourbière des Mosses
- 8 Page ouverte à...

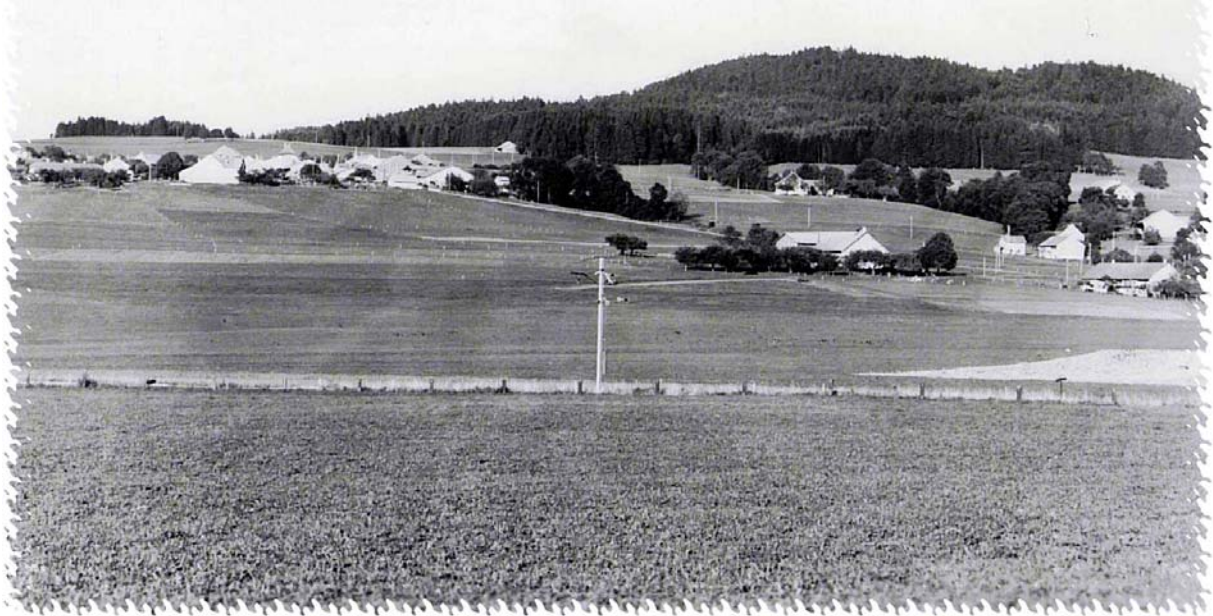
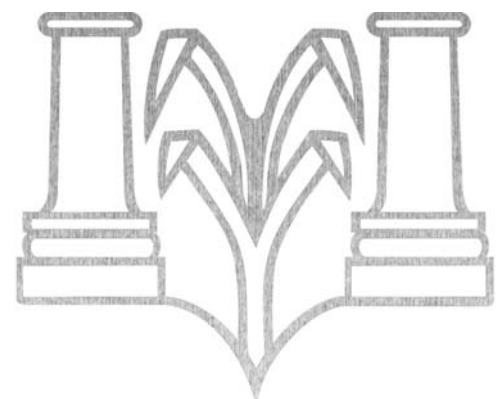


Photo mise à disposition par M. Victor Oberson





MÉMENTO COMMUNAL

20 août 2005	Tournoi de pétanque
18 septembre 2005	Pique-nique du FC La Sionge
25 septembre 2005	Confirmation
2 octobre 2005	Loto du FC La Sionge féminin
9 octobre 2005	Bénichon
23 octobre 2005	Loto du FC La Sionge vétérans
4 novembre 2005	Concert du chœur mixte La Concorde
5 novembre 2005	Concert du chœur mixte La Concorde
13 novembre 2005	Loto du camp de ski
27 novembre 2005	Loto du chœur mixte La Concorde
8 décembre 2005	Loto du FC La Sionge
18 décembre 2005	Loto des jeunes tireurs
26 décembre 2005	Loto de la société de Musique

ANNONCES

Je garde vos enfants du 18 juillet au 26 août 2005

Vous travaillez cet été ou vous avez simplement
envie de partir un jour ou deux?

Tarif à discuter

Mélanie Ruffieux

☎ 079 662 79 47

☎ 026 917 82 77



A louer

A la cure de
Rueyres-Treyfayes

Appartement mansardé
dans les combles
de 3 pièces

Renseignements:
Administration communale
☎ 026 917 83 50



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 26 AVRIL 2005

Le prochain conseil communal siègera à 7

59 citoyens ont assisté aux débats de la dernière assemblée communale dont voici les principaux points :

L'exercice 2004 se termine avec un bénéfice de Fr. 22'940.- après amortissements extraordinaires de Fr. 412'000.-.

L'essentiel de ce bénéfice consiste en ventes immobilières (Fr. 340'712.-). Il est également à noter que le déficit du Foyer St-Joseph s'est révélé inférieur d'environ Fr. 50'000.- au montant porté au budget.

Quant aux investissements, nous bouclons avec un déficit Fr. 469'097.- pour un total de charges de Fr. 1'156'006.-. Les investissements prévus pour la construction de l'abri PC de Maules seront reportés en 2005, les travaux ayant été retardés par des oppositions.

Diminution du nombre de conseillers communaux

La nouvelle législature se profilant déjà à l'horizon, la décision de réduire ou non le nombre de conseillers communaux pour la prochaine "volée" s'est posée. Les citoyens présents se sont ralliés à l'avis du conseil en place et ont opté pour un exécutif de 7 élus dès 2006.

Election d'un nouveau membre à la Commission financière

C'est sous des applaudissements nourris que le témoin a été passé entre M. Jean-Marc

Schaller, qui a décidé de prendre sa retraite dans la verdure du Jura, à M. Jacques Pasquier. Actuellement domiciliés à Sâles, M. Pasquier ainsi que son épouse et ses deux enfants vont prochainement élire domicile à Rueyres-Treyfayes. Nous lui souhaitons bienvenue au sein de la commission financière.

Tous nos remerciements vont à M. Schaller pour ses nombreuses années de dévouement et nous lui souhaitons une heureuse retraite.

Parcours VITA

C'est avec beaucoup de déception que le projet de parcours Vita prévu à Maules a dû être abandonné en raison de recours. Envisager un autre site aurait augmenté les coûts de réalisation de manière très importante. Les citoyens présents se sont donc ralliés à l'avis du conseil communal et ont décidé d'abandonner un tel projet au profit d'autres investissements plus importants.

Nomination des rues et numérotation des bâtiments

Une commission sera nommée afin de baptiser et numéroter nos rues et bâtiments.

CP

EN BREF

DÉCHETS

Ramassage le mercredi

Afin d'éviter le désagrément de sacs éventrés, nous vous invitons à déposer vos sacs de déchets munis de la vignette appropriée le matin même du ramassage - soit le mercredi - plutôt que la veille au soir, aux endroits prévus.

POPULATION AU 1^{er} JUILLET 2005

Nombre d'habitants	1'265
Maules	250
Romanens	279
Rueyres-Treyfayes	128
Sâles	607

Nombre de votants 876

FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera fermé

**du lundi 25 juillet au
vendredi 5 août.**

Merci de votre compréhension.

DÉCHETTERIE

Depuis le 1er mai,

M. Louis Guillet

a été engagé en qualité d'employé de la déchetterie afin de seconder Gabriel Pasquier.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



PERMIS DE CONSTRUIRE

Vous avez décidé de bâtir, nous nous en réjouissons avec vous... et formons tous nos vœux pour la réussite de votre projet.

Chaque projet de construction est en quelque sorte une première.

Tout projet est soumis à la délivrance d'un permis de construire, soit octroyé par les instances cantonales (préfecture) ou les instances communales.

Le but d'une mise à l'enquête est d'informer les organes cantonaux (OCAT : office cantonale de l'aménagement du territoire) qui font appliquer le règlement d'exécution de la loi du 9 mai 1983 sur l'aménagement du territoire et les constructions et le règlement communal d'ur-

banisation. Le but est également d'informer les voisins d'une future construction qui pourrait le cas échéant nuire aux intérêts de leur patrimoine.

Le voisinage touché par une telle démarche à le droit, voire l'obligation de consulter les plans soumis à leur attention et de faire connaître les éventuelles oppositions ou remarques qu'il pourrait constater dans le projet.

Soumis à l'autorité communale:

bâtiment de petite importance maximum 8 x 8 m. L'enquête restreinte est possible uniquement dans les zones à bâtir.

Soumis à l'autorité cantonale:

tout projet de construction se trouvant hors zone et en zone

agricole ainsi que les bâtiments de grandes importances situés dans les zones à bâtir. Avant d'entreprendre des démarches, posez la question au bureau communal ou à la préfecture pour obtenir les renseignements nécessaires. Si vous confiez un mandat à un architecte il est nécessaire de connaître la zone et de l'indice de construction.

VOYAGER AUX USA SANS VISA?

Oui, avec le passeport 03

Aux personnes concernées:

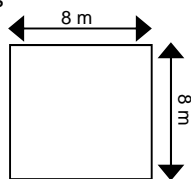
Les Etats-Unis continueront, en vertu des dispositions actuelles, de vous laisser entrer sans visa après le 26 octobre 2005, si votre passeport est du modèle 2003 actuellement en vigueur, et qu'il a été établi avant cette date.

Vous commandez votre passeport simplement auprès de votre commune de domicile.

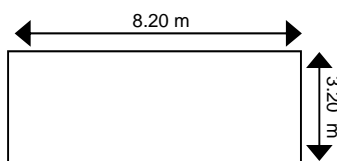
Faites cette démarche dès que possible, **mais au plus tard à la mi-septembre**. Si vous vous y prenez trop tard et que les autorités américaines s'en tiennent à leur échéance, vous serez dans l'obligation, après le 26 octobre, de demander un visa pour entrer aux Etats-Unis ou pour transiter par ce pays.

www.fedpol.ch/f/brennpunkt/

Exemples



Enquête restreinte: communale



Enquête complète: cantonale

Uniquement dans les zones à bâtir

SERVICE DE PUÉRICULTURE

Consultations 2006 à Sâles

Les consultations sont sur rendez-vous à partir de 14h.

11 janvier 2006	19 juillet 2006
15 février 2006	16 août 2006
15 mars 2006	20 septembre 2006
19 avril 2006	18 octobre 2006
17 mai 2006	15 novembre 2006
21 juin 2006	20 décembre 2006

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 8h00 à 10h00
☎ 026 919 00 13, sauf les jours fériés.

Jacqueline Eisenring et Christine Jaquet, infirmières puéricultrices



ASSISTANTES PARENTALES

Changement de dénomination

Lors de l'assemblée annuelle 2005, le comité a proposé un changement de dénomination pour les mamans de jour. Désormais, ce sont des assistantes parentales.

Chacun d'entre vous est en droit de se demander pourquoi un tel changement, voire un tel chamboulement ?

Nous les coordinatrices y voyons plusieurs bonnes raisons :

- Le terme d'assistante parentale sera protégé si bien que seules les personnes travaillant dans les associations du canton pourront être dénommées comme tel. Cela permettra d'établir une différence entre les assistantes parentales formées des réseaux officiels et les mamans de jour non-agrèées par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse du canton de Fribourg.
- Changer de nom permettra une revalorisation de l'activité ainsi qu'une reconnaissance du métier, tant au niveau politique qu'au niveau social.
- Il n'y aura plus de confusion pour l'enfant entre sa propre maman et la personne qui l'accueille à la journée.
- Les parents plaçant n'auront plus à partager le terme de

« maman » avec la personne qui s'occupe de leur enfant pendant qu'ils travaillent.

C'est une volonté commune à presque toutes les associations de la Suisse Romande de faire reconnaître l'importance du rôle que jouent ces assistantes parentales dans la société.

Ces quelques bonnes raisons nous ont convaincues qu'il était nécessaire de changer de terme pour ce métier. Nous espérons que cette modification permettra à toutes les personnes qui travaillent dans notre réseau de se sentir encore mieux reconnues et plus appréciées pour leurs compétences.

Nous saisissons l'occasion pour vous rappeler que nous sommes toujours à la recherche d'assistantes parentales dans votre commune et que nous sommes à disposition pour tout renseignement supplémentaire tant pour les candidates « assistantes parentales » que pour les parents cherchant une solution d'accueil pour leur enfant

*Anne Rod, Présidente,
conseillère communale à Bulle*

*Juliana Tornare et
Marie-Madeleine Tornare,
coordinatrices*

MATULU

Matulu vous invite, **veillée « contes » autour du feu**

le mardi 12 juillet dès 18h30

(reportée au 19 juillet en cas de pluie) à la cabane du Derbaly (suivre les banderoles jaunes depuis le haut de Romanens).

Venez en famille, avec grillades et pique-nique.

EN BREF

SECRETARIAT, CAISSE COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026 917 83 50

Fax 026 917 84 77

e-mail: commune@sales.ch

site Internet: www.sales.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi et jeudi 07h30 - 11h30

14h00 - 17h00

Mercredi 16h00 - 19h00

CHEF DE SECTION

M. Edmond Chollet, Vaulruz

☎ 026 912 68 62

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier, Sâles

☎ 026 917 82 96

ÉTAT CIVIL DE LA GRUYÈRE

Office de l'état civil de la Gruyère,
Avenue de la Gare 2, 1630 Bulle

☎ 026 305 75 50

JUSTICE DE PAIX VAULRUZ - SÂLES

M. François Oberson,
Rueyres-Treyfayes

☎ 026 917 82 14

Contacts: ☎ 026 912 17 23 ou
079 778 31 77

DÉCHETTERIE DE SÂLES

HORAIRE D'OUVERTURE

Vendredi: 15h00 - 17h00

Samedi: 09h30 - 11h30



Planification des taxes et impôts communaux			
Facturation	Période	Echéance	Remarque
eau et épuration	avril et octobre	30 jours	<ul style="list-style-type: none"> • selon consommation
taxe déchets	décembre	30 jours	<ul style="list-style-type: none"> • Fr. 30.-/personne physique dès le 1^{er} janvier de sa 18^{ème} année • Fr. 30.-/résidence secondaire • Fr. 30.-/entreprise
impôts communaux			
acomptes – 1 tranche	juin	31 juillet	
acomptes – 9 tranches	juin	dès le 31 juillet	
décompte final	variable	variable	<ul style="list-style-type: none"> • à réception de l'avis de taxation du SCC
contribution immobilière	septembre	30 jours	<ul style="list-style-type: none"> • propriétaires
taxe non pompier			<ul style="list-style-type: none"> • Fr. 100.-/habitant ou couple <p>dès 20 ans révolus et jusqu'au 31 décembre de ses 40 ans.</p> <p>Exemptés sur attestation renouvelable chaque année : membres de la police, ecclésiastiques, séminaristes, étudiants, personnel de La Poste et de distribution d'énergie électrique et les personnes seules qui s'occupent dans leur propre ménage d'un enfant jusqu'à ce que celui-ci ait atteint la fin de sa scolarité obligatoire ou d'une personne nécessitant une assistance particulière</p>
	décembre	30 jours	



TOURBIÈRE DES MOSSES

Régulation du niveau d'eau dans le marais

Les promeneurs du printemps auront certainement remarqué qu'une forte coupe de bois a été effectuée dans le massif très dense au sud de la Tourbière des Mosses.

Cette éclaircie, décidée par la Commission de gestion "Marais de Sâles", constitue une des mesures de régénération du marais prévues par le plan d'entretien du site. La Commission, créée officiellement au courant de cet hiver, a pour but statutaire d'assurer la protection et l'entretien des biotopes humides d'importance nationale de la commune de Sâles, à savoir la Tourbière des Mosses, les Marais des Gurles et les Communs de Maules. Elle se compose de représentants des différents milieux concernés: les communes de Sâles et de Marsens, le Service des

forêts et de la faune, le Bureau de la protection de la nature et du paysage et Pro Natura.

Régénération naturelle

L'objectif principal de la protection des marais est sa *régénération naturelle*. Par ce terme, on désigne la reprise de la croissance du haut-marais grâce à la formation de tourbe par les sphaignes. C'est un processus à long terme qui vise le rétablissement complet de toutes les fonctions de l'écosystème haut-marais. Outre les interventions au niveau de la végétation (débroussaillage, coupes forestières), il faut intervenir dans la régulation du niveau d'eau à l'intérieur du biotope. Fortement perturbé par l'exploitation de la tourbe, le système hydrique actuel de la Tourbière des Mosses évacue de grandes quantités d'eau via

des rigoles ou des drains. Or, il est indispensable de garder cette eau à l'intérieur du marais; ainsi, la végétation dite concurrentielle (bruyère, molinie, buissons) ne trouvera plus les conditions idéales pour pousser et laissera la place à la végétation typique des hauts-marais.

Les travaux d'entretien prévus cet été à Sâles concernent la

régulation de l'eau à l'intérieur du biotope. Les anciens barrages qui ne remplissent plus leur fonction de rétention d'eau seront refaits et des nouveaux seront construits le long des principaux canaux de drainage. L'équipe forestière du triage de la Sionge, chargée de l'exécution des travaux, entend acquérir l'expérience faite dans ce domaine particulier en profitant des aménagements réalisés dans d'autres hauts-marais du canton (Entenmoos à Rechthalten, Mosse d'en Bas au Crêt).

La position et la hauteur des barrages sont définies en fonction de l'action souhaitée. Dans notre cas, il faut pouvoir diminuer les pertes d'eau en été, tout en s'assurant que l'écoulement se fasse normalement en hiver et au printemps, quand les marais sont gorgés d'eau. De cette manière, les terres agricoles adjacentes à la tourbière ne seront pas touchées par cette mesure.

*Pour la Commission de gestion
"Marais de Sâles"
Francesca Cheda*





PAGE OUVERTE AU... CHŒUR MIXTE LA CONCORDE

Un jubilé en deux partitions

C'est en 1955 que la société de chant de Sâles prit la forme de chœur-mixte, sous le pseudonyme de «La Concorde». Deux prestations notoires marquent ce jubilé. L'une a lieu en avril, la seconde se déroulera les 4 et 5 novembre sous la forme d'un concert-spectacle en compagnie de la Maîtrise L'Arc-en-ciel, trentenaire elle.

La Concorde de Sâles est née voilà 50 ans de la fusion du traditionnel chœur d'hommes «Rois de la tribune» et d'un groupe de dames bien décidées «à accompagner» ces messieurs. Tel qu'on peut le lire dans le programme du concert spirituel dispensé le 22 avril à Sâles et préfacé par le président Bernard Oberson (Au Pâquier, à Maules) qui a succédé à Jacques Mauron en 1996 déjà.

Paroissial, le Chœur-mixte La Concorde assure, par définition, le service liturgique. A raison de deux dimanches par mois, sans oublier les fêtes du calendrier

religieux. Parallèlement, la société cultive également le chant profane.

C'est précisément ces deux volets qui ont marqué et marqueront encore les commémorations de son demi-siècle. En avril dernier, les chanteuses et chanteurs sâlois avaient déjà dévoilé leurs talents musicaux, doublés de capacités thoraciques non négligeables (normal, quand il s'agit de souffler 50 bougies!), dans leur interprétation de la Messe de chambre en ré mineur écrite par Blaise Mettraux. Une prestation qu'ils ont renouvelée le dimanche de la Fête des Mères en la cathédrale de St-Nicolas à Fribourg. Et, les 4 et 5 novembre prochain, toujours accompagnés par un ensemble instrumental, ils s'investiront dans un concert-spectacle, à la halle de gymnastique cette fois-ci, dans deux créations inédites signées Pierre Savary (textes) et John Chevalley (musique). Les anciens de la Maîtrise ainsi que la Maîtrise Arc-en-ciel étofferont ce copieux programme.

Assurer la pérennité

Dirigée depuis l'an 2000 par Claudine Aurora Borcard, de Maules, La Concorde recense une quarantaine de chanteurs. Eux-mêmes appuyés par la trentaine d'enfants et d'adolescents de la Maîtrise fondée en 1973 par Marthe Grandjean et baptisée Arc-en-ciel avec l'arrivée des enfants de la paroisse de Vaulruz.

Principal souci de La Concorde: assurer sa pérennité, via le recrutement. Il y a certes la Maîtrise, dans laquelle les enfants chantent jusqu'à la fin de leur scolarité. Mais, ensuite, encore faut-il qu'ils aient envie de faire la transition, explique, en substance, Bernard Oberson. Ce dernier tient aussi à remercier et à relever les immenses mérites des organistes Marie Grandjean et Marcel Ecoffey.

L'année prochaine, le point culminant de La Concorde coïncidera avec les Céciliennes du Décanat de la Part-Dieu (fête qu'elle avait organisée en 2002). Elle se dérouleront à fin avril dans le fief voisin de Vaulruz

GL

Le chœur en 1979



Intéressé par le chant?

Les personnes intéressées à rejoindre les rangs de La Concorde ou de la Maîtrise Arc-en-ciel peuvent contacter:

Bernard Oberson, Maules
☎ 026 917 84 79

Claudine Aurora Borcard,
Maules ☎ 026 917 83 29
www.choeurmixtedesales.ch